

Elancourt le 16 novembre 2015

Comité Directeur de la Fédération Française des Échecs

Lyon – 7 et 8 novembre 2015

Compte rendu (soumis à l'approbation du prochain CD)

Présents

DELABARRE Olivier
ESCAFRE Stéphane

LEROY Christophe
LEMASLE Raphaël

POUSSE Kennisthon
PRIÉ Eric

FRETEL Didier
KULCZAK Anémone
LAUFERON Patrick

LOYARTE Frédéric
MAISURADZE Nino
MENSCH Etienne

SALAZAR Diego
VALENTI Jérôme

Absents excusés représentés

APICELLA Manuel
BARBIER Thierry
CARVALLO Henri
FOING Marc

FONTAINE Robert
OLLIER Pablo
SUEZ-PANAMA Gilles
VARINIAC Emmanuel

Absents excusés, non représentés

VEROT Mélanie

Présents à titre consultatif

REYREAU Stéphane – Directeur général de la Fédération Française des Échecs

LOPEZ Jordi – Directeur technique national adjoint et Président de la Commission Technique

HABBOUCHE Julien – Juriste de la Fédération Française des Échecs

Invités

MATHIS Jacques – Directeur National des Jeunes

PHILIPPE Christophe – Directeur Événementiel de la Fédération Française des Échecs

En préambule, le Président du club de Lyon Olympique Échecs, Xavier Popeler souhaite la bienvenue aux participants de ce Comité Directeur.

Le Président de la Fédération Française des Échecs, Diego Salazar souhaite à son tour la bienvenue aux participants et remercie le club de Lyon Olympique Échecs pour son accueil.

- En début de séance, Diego Salazar propose d'inscrire à l'ordre du jour plusieurs points
Vote n°1 : Unanimité des membres pour intégrer ces points à l'ordre du jour.
- Approbation du procès-verbal des 20 et 21 juin 2015 :
Vote n° 2 : **Pour : 18 voix** Abstentions : 4 Contre : 0

I. INSTITUTIONNEL

1. Nomination au Bureau fédéral

Il est proposé aux membres du Comité Directeur de nommer Didier Fretel en qualité de Secrétaire Général. Christophe Leroy reste membre du Bureau.

Vote n° 3 : **Unanimité**

2. Relocalisation du siège fédéral

Stéphane Reyreau, nouveau Directeur Général, évoque le changement de siège fédéral. Plusieurs options ont été envisagées en île de France. Des locaux d'environ 100 m², à 1 km du siège actuel à Elancourt, ont été visités par Laurent Vérat. Le coût locatif est de 9.000 €. Actuellement, le coût annuel est de 55.000 €. Il s'agit du même bailleur, le bail devrait être formalisé dans les prochaines semaines.

La Communauté d'Agglomération effectue actuellement quelques travaux, et les locaux devraient être disponibles en fin d'année.

Parallèlement, des locaux ont été visités à la mairie d'Asnières. Si la mairie proposait une surface équivalente à la Commanderie des Templiers (d'environ 300 m²), le coût de rénovation devait être pris en charge par la Fédération, raison pour laquelle le projet a été avorté.

En ce qui concerne le stockage d'*Echec et mat juniors*, des solutions sans coût en dehors du siège ont été envisagées. Néanmoins, la location d'un lieu de stockage plus grand demeure obligatoire.

Les membres du Comité Directeur concluent que l'ensemble des charges associées aux nouveaux locaux (tickets restaurants et lieu de stockage) serait évalué à environ 23.000 €, hors charges locatives.

Les membres du Comité Directeur sont amenés à voter le déménagement du siège fédéral à l'adresse suivante : *Quartier Des Sept Mares, 78990 Élancourt*, sous réserve de la conclusion définitive du bail.

Vote n° 4 : **Unanimité**

3. Vote spécial sur la rémunération du Président

Avant de quitter la salle (3 voix), Diego SALAZAR indique *qu'il n'a jamais demandé la moindre augmentation de sa rémunération, et n'a jamais eu cette intention. Il déplore de fausses rumeurs véhiculées à ce sujet.*

Les invités, et salariés, hormis le Directeur Général, quittent également à la salle.

Les membres du CD sont amenés à délibérer sur le maintien de la rémunération du Président.

Vote n°20 : Pour : 15 Abstentions : 2 Contre : 2

II. COMPETITIONS FEDERALES

4. Point sur l'organisation des compétitions fédérales de l'année 2016

a. L'organisation du Championnat de France 2016

La ville candidate pour 2016 s'est désistée la veille du lancement du Championnat de France à Saint-Quentin. Immédiatement, deux autres villes ont été relancées. La rencontre avec Saint-Brieuc a été positive, mais la ville a fait valoir sa volonté de l'organiser pour 2017 plutôt qu'en 2016 pour des raisons budgétaires. Une autre piste sérieuse est actuellement étudiée. Mais la conjoncture actuelle avec les élections régionales complique la tâche.

b. Les autres compétitions fédérales :

- Le TOP Jeunes serait, sous réserve de conclusion définitive, organisé à Orsay ;
- Le TOP 12 à Drancy ;
- Les Coupes Loubatière et Coupe 2000 seraient organisées conjointement à Saumur ;
- La Coupe de la Parité, à Nancy ;
- Le Championnat Universitaire aura lieu en janvier à Strasbourg ;
- Le Trophée Roza Lallemand devrait être organisé à Monteux ;
- La Coupe de France et le Top 12 Féminin auront lieu à Saint-Quentin en Picardie.

Diego Salazar rappelle qu'il est rare, aussi tôt dans la saison sportive, de pouvoir avoir un organisateur pour chacune de ces compétitions, ce que confirme Jordi Lopez.

c. **Finales scolaires collèges/lycées** : il est proposé aux membres du CD que celui-ci soit organisé par le CDJE 53 au lycée Agricole de Laval du 27 au 29 mai 2016.

Vote n° 5 : Unanimité

Finales scolaires écoles : il est proposé aux membres du CD que celui-ci soit organisé par le club « l'Echiquier Brissagol » à Brissac du 3 au 5 juin 2016.

Vote n°6 : Unanimité

5. Valorisation des compétitions fédérales

Diego Salazar rappelle en préambule la stratégie de valorisation des compétitions fédérales adoptée par la FFE pour tendre progressivement vers une médiatisation plus importante de la discipline. Nous avons amélioré la démarche de commercialisation des compétitions auprès des villes sollicitées. Une vidéo du Championnat de France et un Power Point dédié, présenté à chaque ville, permet de mieux appréhender l'importance de nos événements pour les élus. Il met en lumière nos atouts, notre savoir-faire en matière organisationnelle, offrant pour la ville d'accueil des retombées économiques conséquentes autour du tourisme sportif.

La qualité des compétitions s'est particulièrement améliorée depuis trois ans, avec de nombreux écrans LCD pour un meilleur suivi des spectateurs, une retransmission internet améliorée et appréciée. La théâtralisation des joueurs par le biais des commentateurs, la mise en scène de la compétition, donnent de l'ampleur à la compétition.

Raphaël Lemasle note qu'il serait intéressant de créer une vidéo officielle présentant la FFE et le jeu d'échecs de manière générale.

Un membre du CD souligne qu'à ce jour l'ensemble des retransmissions sont gratuites, et qu'il serait peut-être intéressant d'étudier à l'avenir selon quelles modalités les connectés pourraient avoir accès à celles-ci pour générer de nouvelles ressources. Cette proposition n'est pas d'actualité pour les membres du Comité Directeur.

6. Stratégie et bilan de l'ensemble des compétitions fédérales organisées en 2014 et 2015

Christophe Philippe, Directeur Évènementiel de la Fédération Française des Échecs, présente aux membres du Comité Directeur les nouveaux services et modifications majeures apportées sur l'ensemble des compétitions fédérales depuis 2014.

De manière générale, la coordination entre le club local et la FFE s'est renforcée. L'accent est particulièrement mis sur la communication des événements : staff étoffé, visibilité des commentaires des parties, site dédié, communication via les réseaux sociaux, mise en place de la Nuit des Echecs, mise en place d'un espace VIP réservé aux élus, collaboration avec les médias locaux (PQR, France 3 régionale), et parfois nationaux (exemples : I Télé/Canal +).

D'autres événements périphériques à la manifestation tels que des stages de formation, et des conférences thématiques, sont désormais organisés.

Les progrès sont notables, particulièrement appréciés par la communauté échiquéenne et les villes organisatrices.

III. TECHNIQUE ET SPORTIF

7. Organisation technique du Championnat de France

Diego Salazar a demandé à Christophe Philippe, de faire un point sur l'organisation du Championnat de France, en particulier, sur les différentes problématiques soulevées par la réforme du format de la compétition. Plusieurs solutions sont avancées par Christophe PHILIPPE pour réagir face à la baisse constatée du nombre de participants au Championnat de France. Un débat s'instaure sur les avantages d'une réduction des jours de compétition.

Suite au nouveau format de 9 jours, 1 ronde par jour, voté par le Comité Directeur des 21 et 22 juin 2015, il est proposé de réduire le nombre de joueurs, et joueuses des Nationaux pour préserver l'homogénéité de la compétition et d'éviter des problématiques liées à l'installation des infrastructures, et à un surcoût financier important.

Sur la fusion des opens, un débat a lieu, en particulier concernant la fusion de l'Accession et de l'Open A. Il a été constaté que du fait de la non-homologation de l'Accession pour l'accès aux normes en raison du règlement de la Fide, plusieurs dizaines de joueurs ne participent pas. A l'écoute de nombreux participants qui souhaitent garder la même formule, le Comité Directeur maintient le format des opens actuels.

Diego Salazar indique que le passage de 11 à 9 jours permettra dans un premier temps de vérifier le réel impact de la réforme sur le nombre de participants. Deux, trois ans, seront nécessaires pour évaluer avec plus de précisions l'effet de ce nouveau format.

Le CD souhaite-t-il conserver la répartition actuelle des joueurs dans les 6 Opens du championnat de France ?

Vote n°7 : **Pour : 20** Abstentions : 2 Contre : 0

Le CD accepte-t-il de passer les Nationaux à 10 joueurs et 10 joueuses dès 2016 ?

Vote n°8 : **Pour 20** Abstentions : 0 Contre : 2

Le CD souhaite-t-il modifier les règles actuelles de nationalités et de Code Fide concernant la participation des joueurs aux Championnats de France ?

Il est rappelé que la Commission Juridique penche actuellement sur la détermination d'un critère qui serait lié à la notion de résidence des joueurs.

Vote n° 9 : Pour 0 Abstentions : 2 **Contre : 20**

8. Rapport sportif – Direction Technique Nationale

Jordi Lopez présente le rapport sportif communiqué aux membres du Comité Directeur, mettant en lumière les très bons résultats tricolores individuels à l'international et dans les grands Opens en France. Il est constaté qu'il y a moins de champions étrangers qui participent aux tournois organisés en France. Les conditions financières et de prise en charge étant moins intéressantes qu'auparavant.

Plusieurs normes de joueurs français ont été réalisées depuis fin juin.

Enfin le Championnat d'Europe qui aura lieu en novembre sera révélateur de l'état de forme des internationaux français.

Jordi Lopez évoque quelques difficultés liées au calendrier sportif 2016, dues notamment à un mois d'avril qui sera entièrement couvert par les vacances scolaires. Il demande alors aux membres du Comité Directeur une dérogation pour envisager un débordement d'interclubs sur les vacances de printemps (premier week-end).

Vote n°10 : Unanimité

9. Valorisation des championnats de France de parties rapides et de blitz

Les compétitions rapides sont très populaires. Le constat actuel est que le Championnat de France de parties rapides n'est pas suffisamment valorisé. Des améliorations sont possibles.

Pour ce faire, il est proposé aux membres du Comité Directeur de dissocier l'organisation du Championnat de France individuel, du Championnat de France de Blitz, qui actuellement ont lieu durant la même quinzaine au mois d'août, et de rassembler les deux compétitions Rapides et Blitz dans un véritable Championnat de France.

Le projet est d'organiser un grand évènement sur 4 jours en partenariat avec les collectivités territoriales durant une période disponible du calendrier fédéral, en l'occurrence au début des vacances de Noël.

Jordi Lopez est réservé quant aux réelles dates disponibles, car le Top Jeunes tomberait en même temps.

Une réflexion concertée sera donc menée pour déterminer l'opportunité de dissocier ces évènements, et le cas échéant, fixer dès 2016 la période de l'année où la manifestation aurait lieu.

10. Tarification des droits d'inscriptions aux Coupes de la Parité, Loubatière, et 2000 à compter de la saison 2016-2017

La participation aux Coupes Nationales est un grand succès sportif. Pour continuer cette dynamique nationale, une souplesse est proposée concernant la tarification. Diego SALAZAR souhaite conférer aux Ligues Régionales et aux Comités Départementaux la possibilité de fixer librement leur part à compter de la saison 2016-2017. La part fédérale restant identique pour toutes les compétitions.

Vote n°11 : **Pour : 14** Abstentions : 5 Contre : 3

11. Catégorie d'âge « mini-poussins »

Jacques Mathis, propose aux membres du Comité Directeur, à titre expérimental, de créer une catégorie d'âge « mini-poussins ». Plusieurs parents y seraient favorables.

Si certains membres du Comité Directeur semblent réservés quant à l'idée de mettre les moins de 6 ans dans le grand bain de la compétition, d'autres membres défendent l'idée que les enfants, habitués aux nouvelles technologies, en seraient capables.

Jacques Mathis ajoute que cela ne concernerait qu'une minorité d'enfants, qui joueraient sans écrire mais avec pendule et que cette expérience est déjà pratiquée avec succès dans d'autres Fédérations. Le test pourrait avoir lieu à Gonfreville à l'occasion des Championnats de France Jeunes 2016.

Les membres du CD habiliteront-ils la Direction Nationale Jeune à étudier les modalités selon lesquelles la catégorie d'âge « mini-poussins » serait créée ?

Vote n°18 : **Pour : 18** Abstentions : 4 Contre : 0

IV. ORGANES ET COMMISSIONS STATUTAIRES

A. DISCIPLINE

12. Point sur les affaires disciplinaires

Julien HABBOUCHE indique aux membres du Comité Directeur qu'à ce jour 3 affaires sont en cours :

En sa qualité de rôle de filtre des plaintes, le Bureau fédéral a décidé l'engagement de 2 procédures disciplinaires (2015/01 ; 2015/02). Une autre affaire est actuellement étudiée par la Commission d'Appel (2014/05).

Un membre du Comité demande si la Fédération Française des Échecs envisage d'accompagner M. Valles pour les faits dont il aurait été victime à l'occasion d'un tournoi qui s'est déroulé à Beyrouth au Liban.

Il est alors rappelé que la FFE a fait part au joueur des démarches à suivre pour engager des procédures auprès de la FIDE et qu'une lettre de soutien sera transmise à la FIDE.

B. SCOLAIRE

13. Présentation du projet FFE – UNSS

Julien HABBOUCHE rappelle en préambule que *l'an dernier un rapprochement avec l'UNSS avait eu lieu et avait débouché sur l'organisation d'un Championnat de France d'Échecs UNSS. Le 12 octobre 2015, s'est réunie pour la seconde fois les membres de la Commission Mixte Nationale à l'issue de laquelle ont été formalisées les modalités et conditions dans lesquelles le championnat de France UNSS 2016 se déroulera.*

La finale se déroulera à Nice du 6 au 8 juin 2016. Il a été convenu que l'UNSS prenait en charge l'entier financement de l'organisation du championnat.

Les organes déconcentrés de la Fédération seront amenés à se rapprocher des services déconcentrés de l'UNSS, et mettront à disposition de l'UNSS le matériel nécessaire à l'organisation des phases départementales, académiques et nationale.

Tous les établissements scolaires du second degré, collèges et lycées, sont informés de cette opération, ce qui est perçu par la FFE comme une action très favorable à la démocratisation du Jeu d'Échecs. En outre, les lycéens auront la possibilité de passer un diplôme d'arbitre « jeune officiel » leur permettant, à titre facultatif, d'obtenir des points supplémentaires pour leur moyenne finale au Baccalauréat.

Globalement notre implantation au niveau national est très faible dans les collèges et lycées. Ce partenariat vise à dynamiser ce secteur.

Dans ce rapprochement entre les deux institutions, l'UNSS a proposé parallèlement à la FFE de participer aux Gymnasiades qui seront organisés par la Fédération Internationale du Sport Scolaire du 10 au 18 juillet 2016 à Trabzon en Turquie. Cette compétition rassemble plusieurs disciplines sportives.

Il est proposé aux membres du Comité Directeur d'envoyer une délégation de 2 garçons et 2 filles dont la prise en charge financière s'effectuera conjointement avec l'UNSS (50%). Le coût total estimé serait, pour la FFE, d'environ 2.250 €.

Certains membres du CD s'inquiètent de ce rapprochement, *susceptible selon eux de remettre en cause l'existence des compétitions scolaires organisées sous l'égide de la FFE.* Il est alors rappelé qu'il a été convenu que ce championnat n'aurait pas vocation à se substituer aux championnats scolaires FFE, du moins tant que les éventuels fruits de cette collaboration ne seraient pas quantifiés.

Diego Salazar précise, que l'État a délégué à l'USEP, l'UNSS et le FSU, l'organisation du sport scolaire. Actuellement, notre fonctionnement est atypique par rapport à l'ensemble du mouvement sportif. Nous nous devons de créer des liens, des synergies, avec ces trois puissantes fédérations, dans l'intérêt de notre discipline.

Laurent Petrynka, Directeur National de l'UNSS, s'est investi pour que ce partenariat aboutisse. La participation commune aux Gymnasiades est le symbole de cette coopération.

Il est proposé aux membres du CD de voter sur la participation d'une équipe scolaire UNSS aux Gymnasiades.

Vote n°12 : **Pour : 18** Abstention : 0 Contre 4.

14. Réévaluation du prix de participation aux finales scolaires

La Direction Nationale Scolaire nous fait part de la difficulté des organisateurs pour boucler le budget des finales scolaires. Le tarif de participation à l'hébergement et à la restauration, n'ayant pas évolué depuis plusieurs années malgré l'augmentation constante des coûts de la vie. En conséquence, la DNS propose aux membres du Comité Directeur de fixer à 55 € par enfant, la participation aux finales scolaires au lieu de 50 €. Cette proposition est soumise au vote.

Vote n°13 : **Pour : 20** Abstention : 0 Contre 0.

C. DIRECTION NATIONALE DU HANDICAP

15. Bilan de la Direction Nationale du Handicap

Frédéric Loyarte dresse un bilan des actions menées depuis la création de cette Direction Nationale (référént dans chaque Ligue régionale, recensement des clubs agréés à accueillir des personnes en situation de handicap, organisation d'un championnat de France adultes, mise en place progressive d'un module handicap au sein des formations fédérales). *Toutes ces actions sont visibles sur la page dédiée au secteur sur le site internet fédéral.*

Afin de poursuivre ce développement, Frédéric Loyarte propose que la Direction Nationale du Handicap s'organise en plusieurs groupes sectoriels. Chaque sous-commission aurait vocation à travailler sur des problématiques spécifiques liées au Handicap Visuel, Handicap Auditif, Physique, Mental.

La mise en place de ces 4 groupes permettrait de travailler de façon plus précise sur les contraintes liées à chaque situation de handicap.

De même, un projet de création d'un DAFFE 1 avec un module « handicap » plus adapté aux spécificités du secteur est à l'étude.

Le bilan dressé et la structuration de cette Direction sont salués par les membres du Comité de manière unanime.

D. DIRECTION NATIONALE DES FEMININES

16. Bilan de la Direction Nationale Féminine

La Direction Nationale Féminine transmet le bilan des compétitions féminines.

- Interclubs et Coupes.
123 équipes ont participé aux interclubs féminins et 86 à la Coupe de la Parité 2015.
533 participantes au Trophée Roza Lallemand.
- Championnat de France Adultes.
80 participantes et 2 arbitres. 3^e norme et titre de MIF pour Andrea Navrotescu et 1^{re} norme pour Mathilde Choisy.
- Tournois féminins.
Plusieurs tournois féminins ont eu lieu. Le tournoi de Villandry le 20 juin, ainsi que le Trophée Breton dans chaque département de la région le 11 ou 18 octobre, 81 joueuses ont participé à ces tournois.

- **Compétitions Internationales.**
 - *Grand Prix Fide Féminin à Monte-Carlo 2-16 octobre.* Almira Skripchenko représentait la France. Elle termine 9e.
 - *Championnat de la Méditerranée à Beyrouth Liban 15-26 octobre.* Sophie Milliet représentait la France. Elle remporte le titre de Championne de Méditerranée.
- **Label Club Féminin**

Pour la première édition, 31 clubs ont reçu le label « club féminin. Le diplôme a été remis au cours d'une cérémonie organisée à Saint-Quentin pendant le Championnat de France. Une deuxième session sera organisée du 1^{er} au 20 décembre. Les nouveaux clubs labellisés seront avertis avant la fin de l'année 2015.
- **Projets en cours de la DNF**
 - Outre la gestion et l'animation du Label Club Féminin, plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation. La DNF informe, conseille et échange avec les Directions Régionales Féminines.
 - Un projet de partenariat avec l'entreprise Yves Rocher est en cours.
 - La création d'une gamme de produits féminins FFE est à l'étude avec pour objectif de financer partiellement l'organisation de compétitions et animations du secteur.
 - Une fiche mission est en cours de préparation permettant aux DRF nouvellement nommées de bénéficier de divers conseils.

E. PROPOSITION DE LA COMMISSION JURIDIQUE.

17. Création d'une FAQ (questions identifiées)

La commission juridique, présidée par Gilles MUGNIER, a proposé la mise en place d'une Foire aux Questions Juridiques (questions identifiées).

Les membres du Comité Directeur sont amenés à se prononcer sur le principe de création dont les modalités de mise en œuvre seront élaborées en coordination avec le siège fédéral.

Vote n°14 : Unanimité

F. DISSOLUTION DE LA COMMISSION COMPETITIONS-ELO

Diego Salazar remercie son Président et ses membres qui se sont investis dans leur mission. Il s'est avéré que son fonctionnement a été en pratique difficile en raison de prérogatives parfois identiques avec la Commission Technique. La Commission Technique étant déjà en charge de centraliser les propositions émanant des licenciés, des clubs ou des organes déconcentrés. Il est proposé aux membres du Comité Directeur d'entériner sa dissolution.

Vote n°15 : Pour : 20 Abstentions : 2 Contre 0.

G. REORGANISATION DE LA COMMISSION VETERANS

Il est proposé aux membres du Comité Directeur de remplacer Kennisthon Pousse, Président de la Commission, aujourd'hui Trésorier Fédéral, par Antoine Canonne.

Vote n°16 : Pour : 21 Abstentions : 0 Contre 1.

V. DEVELOPPEMENT ET FORMATION

18. Chess Boxing

Olivier Delabarre présente l'activité de *Chess Boxing*, expliquant qu'il existe plusieurs fédérations nationales en Europe, ainsi qu'une Fédération Internationale qui organisent cette discipline connexe au Jeu d'Échecs. *La mise en place de cette activité en France serait très intéressante pour faciliter la médiatisation de la discipline et sensibiliser le monde de la boxe à la pratique de notre discipline.* Il resterait à déterminer, le cas échéant, le rôle que pourrait jouer la FFE dans la démocratisation de celle-ci.

19. Point sur les Semaines Thématiques et autres projets portés par la Direction Nationale du Développement (DND)

Christophe Leroy émet le souhait de contacter par téléphone et par mail les clubs de France les plus structurés (plus de 100 licenciés A + B) pour étudier avec eux la possibilité de participer aux Semaines Thématiques Nationales mises en place depuis 2014.

Ces actions seraient susceptibles d'être financées par les institutions publiques dans la mesure où elles sont engagées en faveur de l'intérêt général, et particulièrement des publics éloignés par la pratique de disciplines sportives.

Il propose également de solliciter auprès de l'Agence du Service Civique l'agrément collectif qui permettrait à la FFE, à ses organes déconcentrés et clubs affiliés de bénéficier de la possibilité d'accueillir des jeunes volontaires en contrat de service civique.

Julien Habbouche précise qu'il conviendra d'être précis sur les missions susceptibles d'être confiées aux jeunes pour respecter le cadre légal du volontariat.

Christophe Leroy propose que la DND porte le projet (propositions de missions type entrant dans le cadre légal du dispositif), et veillera à l'accompagnement des jeunes volontaires (tutorat, évaluations, etc.).

Les membres du CD autorisent-ils la DND à solliciter l'agrément collectif auprès de l'Agence du Service Civique ?

Vote n°17 : **Pour : 17** Abstentions : 5 Contre 0

20. Valorisation du bénévolat

Diego Salazar souhaite renforcer la reconnaissance de l'implication des bénévoles qui s'investissent dans les clubs au quotidien. Dans la continuité des actions déjà menées en particulier la réduction accordée aux bénévoles investis dans la direction des clubs, mais aussi dans l'animation et la direction des compétitions fédérales comme lors du Championnat de France à Saint-Quentin en Picardie.

Pour conduire ce projet, Stéphane Guinet a été nommé en qualité de chargé de mission.

21. DEFFE 1, 2, 3 (diplômes d'entraîneurs)

Un important travail d'amélioration des diplômes DEFFE a été réalisés par la Direction Nationale de l'Entraînement en coordination avec la Direction Nationale du Développement. Plusieurs stages sont annoncés permettant d'augmenter sensiblement l'offre de formation ainsi que sa qualité. Le premier degré en particulier permettra de répondre à la demande actuelle des clubs.

Trois modifications majeures ont été apportées au règlement :

- 28 heures en présentiel, et 7 heures en Visio conférence pour les DEFFE 1
- Examens intégrés au stage
- Modification de la valeur des notes éliminatoires

Les membres du CD sont amenés à voter sur l'amendement apportés aux DEFFE.

Vote n°19 : Unanimité

VI. COMMUNICATION

22. Point sur la présence de la FFE sur les réseaux sociaux – *Community Management*

Il est rappelé en préambule que Samuel BIELKA avait été nommé en qualité de chargé de mission de la Fédération Française des Échecs pour favoriser la communication des actions directement menées par la FFE, relayer les actions locales, via les réseaux sociaux dans le cadre d'une formation professionnelle de *Community Manager*.

Il s'agissait d'une réelle nécessité pour améliorer la communication en direction des clubs. Samuel Bielka est en charge de la Newsletter fédérale, pour informer les clubs et faire circuler l'information au sein de la FFE. Il anime avec le même objectif les réseaux sociaux, outils de communication modernes et efficaces. Enfin, il s'occupe de la mise à jour régulière du site fédéral par la rédaction de nouvelles actualités et la mise au point de nouvelles rubriques pour l'alimenter en contenu utile aux clubs. Toutes ces actions s'inscrivent pleinement dans notre stratégie active en direction des clubs.

La Fédération, consciente du rôle de la communication dans son développement, a renforcé ses moyens. Le nouveau site FFE, la création des réseaux sociaux et leur animation, les vidéos dédiées sur YouTube permettent une plus grande visibilité de notre discipline et sont intégrés dans les négociations avec les villes partenaires. Cette prestation, appréciée par la communauté échiquéenne, est désormais professionnalisée. *L'activité événementielle du site fédéral progresse, et constitue un atout majeur pour la conclusion de partenariats avec les collectivités et entreprises locales.*

23. Présentation du projet de révision statutaire et règlement intérieur FFE

Julien Habbouche présente dans un premier temps le contexte dans lequel ce projet intervient, puis dans un second les modifications majeures apportées.

a. Contexte et calendrier

Plusieurs modifications législatives majeures sont intervenues au cours de la saison 2014/2015 (modification des règles de parité dans les instances dirigeantes, agrément sport bénéficiant aux clubs affiliés, mise en œuvre de la réforme territoriale, etc.).

Ce projet de refonte était l'occasion de combler certaines lacunes relatives au droit du sport et au droit associatif, et de suivre certaines préconisations du Comité National Olympique et Sportif Français favorisant la gouvernance (guide : « mieux adapter la gouvernance des fédérations aux enjeux de la société »).

Un jeune juriste stagiaire a ainsi été accueilli à la FFE entre mai et septembre, et a pu soutenir un mémoire s'articulant *autour de la gouvernance institutionnelle d'une fédération sportive* ».

Après une relecture de ces travaux en interne, il est proposé aux membres du Comité Directeur de constituer une commission ad hoc honoraire, composée majoritairement d'anciens présidents de la FFE (Jean Bertrand, Jacques Lambert, Lionel Maisonneuve) pour donner un avis consultatif final sur les textes.

Le CD est amené à se prononcer sur la création de cette commission *ad hoc* (10.11 au 11.12).

Vote n°21 : Unanimité

Le CD est amené à se prononcer sur la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Vote n°22 : Unanimité

b. Les modifications majeures (sous réserve)

- *Concernant l'affiliation des clubs :*
 - Extension formalisée des structures susceptibles d'être affiliées, englobant les clubs scolaires.
 - L'affiliation vaut agrément.
- *Concernant les liens avec les organes déconcentrés et leurs obligations :*
 - Mise en œuvre du principe de compatibilité statutaire (adoption de statuts type).
 - Formalisation de l'obligation du Code du Sport relative à la communication des pièces comptables des organes déconcentrés (contrôle exercé par la *Commission Economique Contrôle et Gestion*).
 - Création d'une Commission Technique Ligue composée d'un Président et d'un référent par zone géographique de jeu (réforme territoriale).
 - Communication du projet associatif « Ligue » à la FFE.
- *Licence et licenciés :*
 - Obligation de communication d'une autorisation parentale pour les mineurs non émancipés.
- *Assemblées Générales :*
 - Distinction formalisée entre AG Ordinaire, Extraordinaire et Elective.
 - Mise en conformité des prérogatives de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales avec le Code du sport.
- *Les instances dirigeantes :*
 - Instauration de règles paritaires de représentativité aux instances dirigeantes conformes à l'article L 131-8 du Code du Sport.
 - Formalisation du vote électronique (mail) des membres du Comité Directeur.
 - Composition du Comité Directeur fixée à 24 membres.
 - Possibilité pour l'Assemblée Générale d'élire de nouveaux membres en cas de postes vacants.
 - Réunion obligatoire des membres du Bureau.
 - Limitation à deux mandats locaux pour les membres du Bureau.
 - Rémunération de la fonction de Président institutionnalisée.
- *Les commissions statutaires :*
 - Formalisation statutaire de la Commission Economique Contrôle et Gestion.

VII. INTERNATIONAL

Représentation de la FFE aux congrès FIDE et ECU

Diego SALAZAR explique que *la FFE n'a pas participé à ces derniers congrès en raison d'un calendrier national chargé : la réforme du territoire, la recherche de villes candidates aux différentes compétitions, la restructuration du siège fédéral avec son déménagement, elle n'était donc pas représentée.* Cependant, il précise que la FFE est en contact régulier avec la FIDE.

SOUS TOUTE RESERVE

Le Président, Diego Salazar

